



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **Bilan national des commissions scientifiques régionales d'acquisitions (CSRA) 2024**

**Direction générale des patrimoines et de l'architecture**

Service des musées de France

Agnès LEPICARD, conservatrice du patrimoine  
*Bureau de l'animation scientifique et des réseaux*

Avec l'appui de Christelle BOURDREZ et Diane PIERRAT, stagiaires

# HISTORIQUE DE L'ÉTUDE

- ✓ **2016** : rapport de l'inspection des patrimoines sur les commissions scientifiques régionales d'acquisition : constat d'une absence de données consolidées sur les acquisitions des musées de France territoriaux (hors musées nationaux)
- ✓ **2019** : premier bilan national sur les acquisitions de **2016 à 2018**
- ✓ **2021** : second bilan national sur les acquisitions de **2019 à 2020**
- ✓ **2022** : troisième bilan national sur les acquisitions de **2021**
- ✓ **2023** : quatrième bilan national sur les acquisitions de **2022**
- ✓ **2025** : cinquième bilan national sur les acquisitions de **2024**

**La collecte de données sur 9 ans** permet de dégager des tendances. Toutefois, la méthode de collecte et l'exploitation des données ayant été améliorées sur la période (harmonisation des remontées, automatisation des calculs), les résultats obtenus ne sont pas strictement comparables.

# OBJECTIFS & MÉTHODOLOGIE

- Dresser régulièrement un bilan d'un des piliers de la politique des musées de France
  - Diffusion d'une **information fiable** ;
  - Identification des **tendances et évolutions** en matière d'acquisition ;
  - **Evaluation du processus d'acquisition** ;
  - Définition des **actions à mener** pour améliorer le processus.
- Réalisation d'une **synthèse nationale** compilant la totalité des procès-verbaux des CSRA

## Les données comptabilisées :

### • **Activité des musées**

Nombre de musées actifs en CSRA, top des musées acquéreurs...

### • **Acquisitions**

Nombre de dossiers instruits ; nombre d'objets acquis ; répartition scientifique des dossiers ; modes et montants des acquisitions ; nombre de reçus fiscaux ; nature des avis rendus en CSRA

## Les données non comptabilisées :

### • **Matérialité des œuvres**

Peintures, sculptures, arts graphiques, photographies...  
(trop de biais d'exploitation)

### • **L'inscription effective à l'inventaire**

Le **rapport étudie uniquement les dossiers présentés en CSRA**, sans préjuger de leur inscription effective à l'inventaire *musées de France*.

# CHIFFRES CLÉS 2024

**396**

C'est le nombre de musées acquéreurs, sur un total de 1 161 musées territoriaux

**2 894**

C'est le nombre de dossiers déposés par les musées en CSRA ou en délégation permanente

**254 235**

C'est le nombre d'objets proposés\*, chaque dossier comprenant de 1 à plusieurs milliers d'objets

**71,3 M€**

C'est la valeur totale des objets présentés en CSRA et en DP\*\*, à titre onéreux ou gratuit

**39**

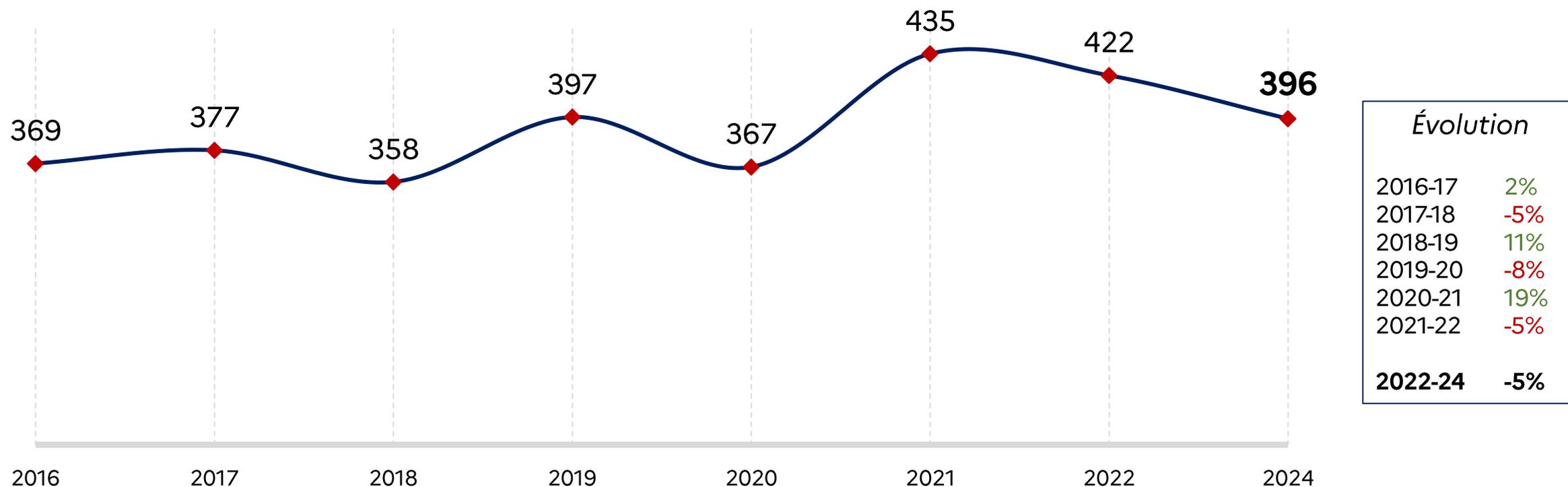
C'est le nombre de CSRA organisées, d'une durée d'1 à 2 jours

## **Notes de lecture :**

\*Le bilan évalue le nombre d'objets présentés en CSRA et en DP, non les objets effectivement acquis ;

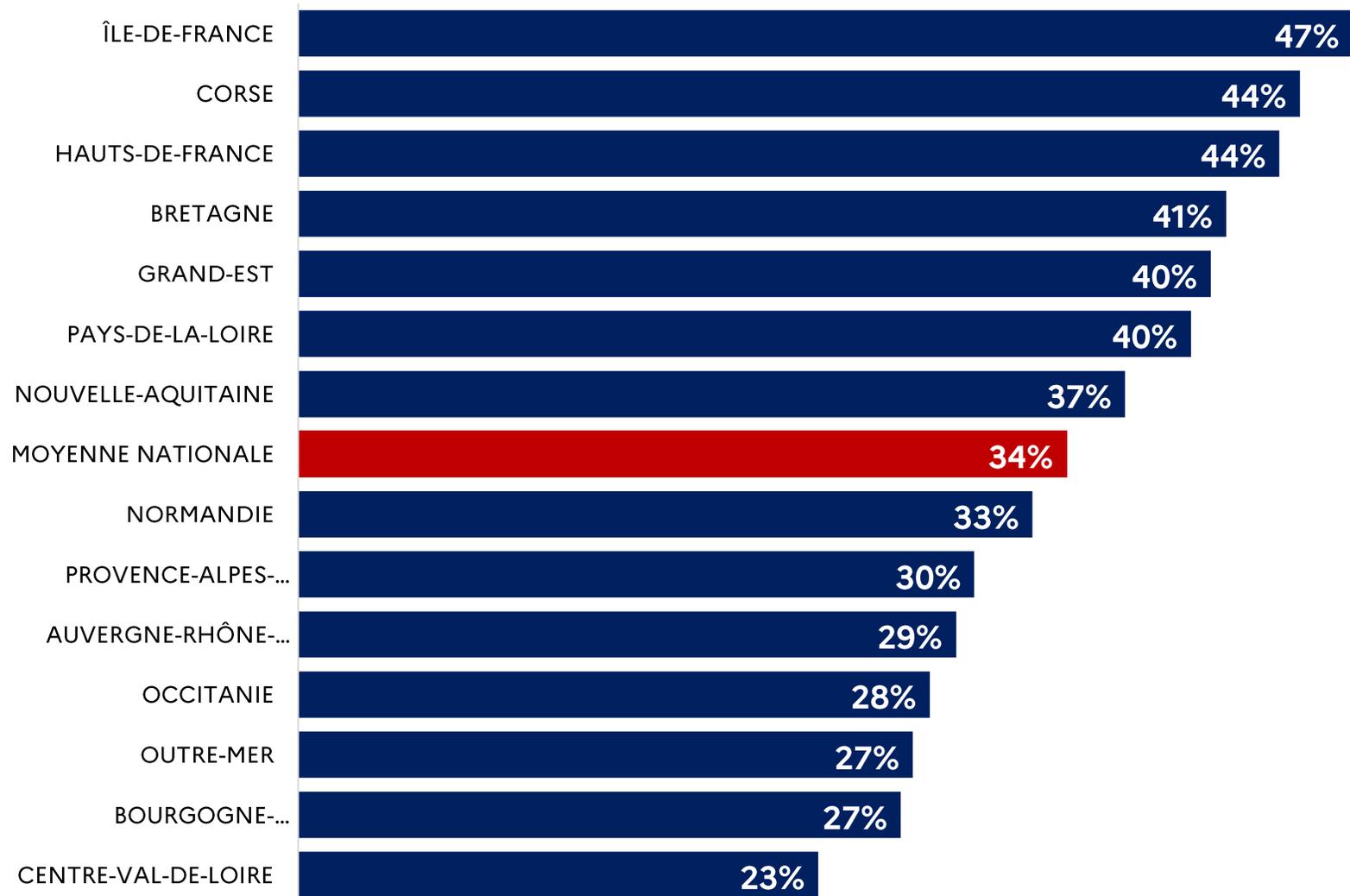
\*\* Le montant complet des acquisitions exclut les échecs aux enchères et ne comptabilise pas les reports.

# ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MUSÉES ACQUÉREURS ENTRE 2016 ET 2024



**Note de lecture** : un tiers des musées de France a présenté des acquisitions en 2024. La part des musées acquéreurs reste assez stable depuis 2016, malgré un léger fléchissement en 2020, en raison de la crise sanitaire, suivi d'une reprise à la hausse du nombre de musées acquéreurs en 2021 et d'une stabilisation autour de 400 musées acquéreurs par an. Cette dynamique globale masque des disparités entre les musées de France. Certains établissements présentent des acquisitions chaque année, voire à chaque commission, quand d'autres ne s'enrichissent qu'épisodiquement.

# PART DES MUSÉES ACQUÉREURS EN 2024 PAR RÉGION

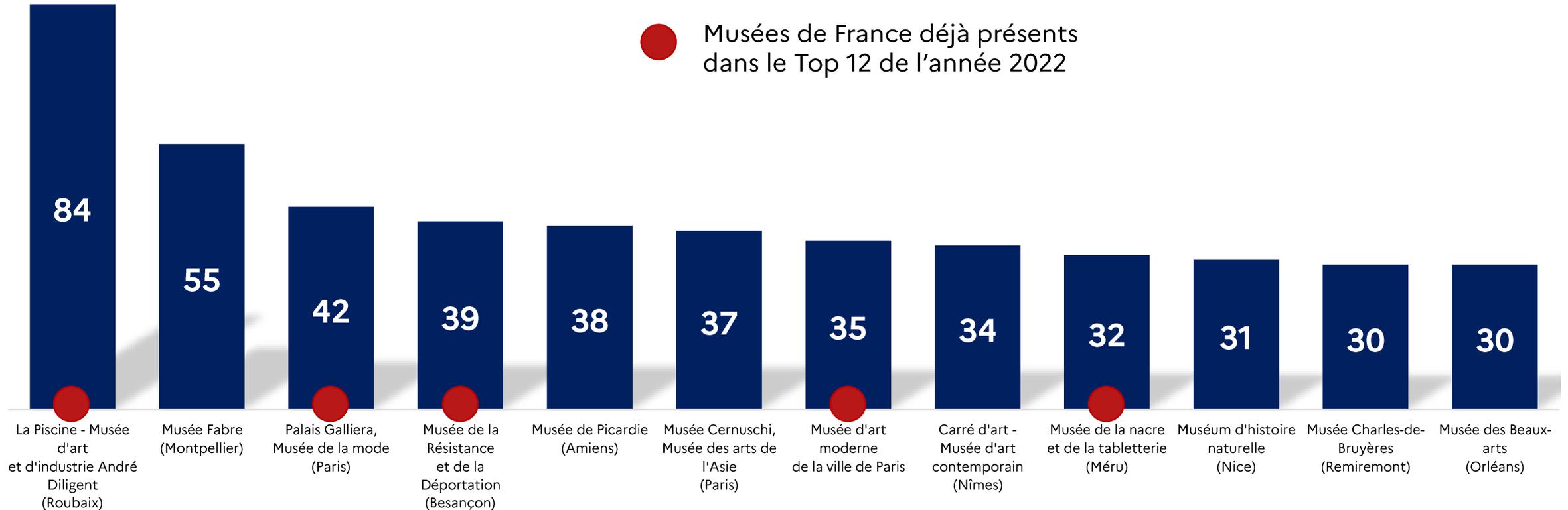


**Note de lecture :** en 2024, la part des musées acquéreurs s'établit à 34% au niveau national, mais les écarts régionaux sont importants, avec 47% de musées acquéreurs en Ile-de-France (maxi), contre 23% en Centre-Val-de-Loire (mini).

Ces proportions doivent être appréciées au regard du nombre total de musées de France par région. Si la Corse et la Région Hauts-de-France ont un pourcentage de musées actifs équivalent (44%), la Corse ne compte que 9 musées, contre 84 en Hauts-de-France.

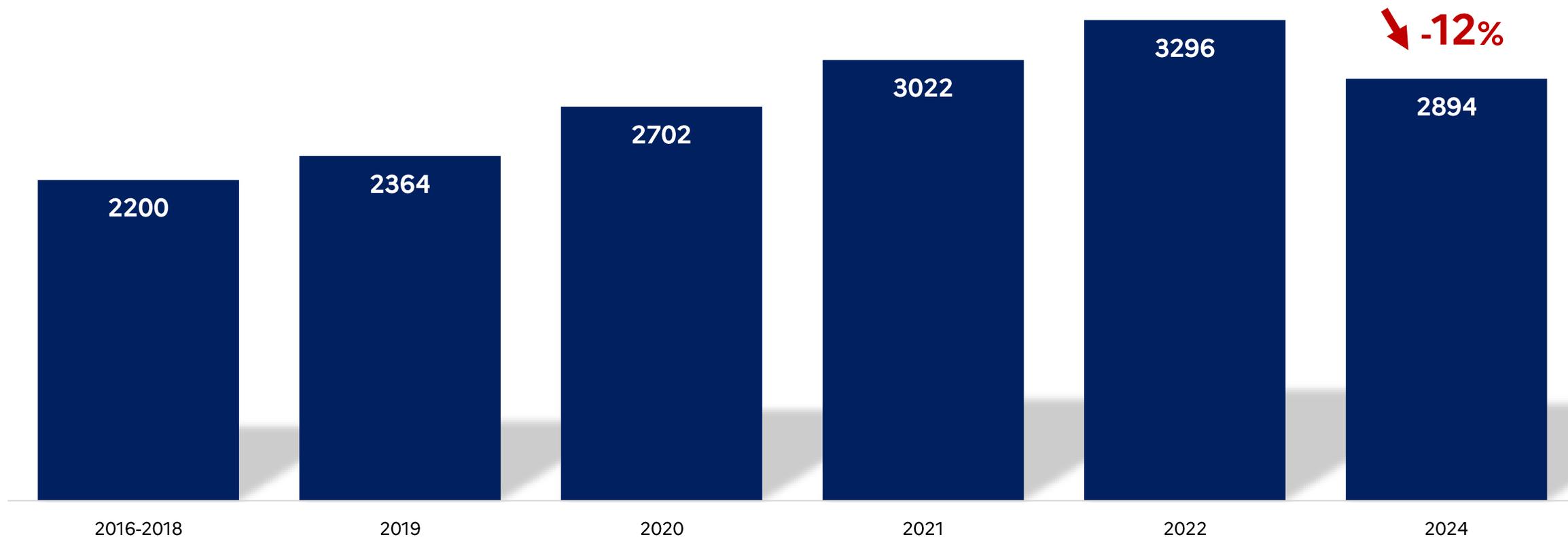
# TOP 12 DES MUSÉES AYANT PRÉSENTÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE DOSSIERS EN CSRA EN 2024

● Musées de France déjà présents dans le Top 12 de l'année 2022



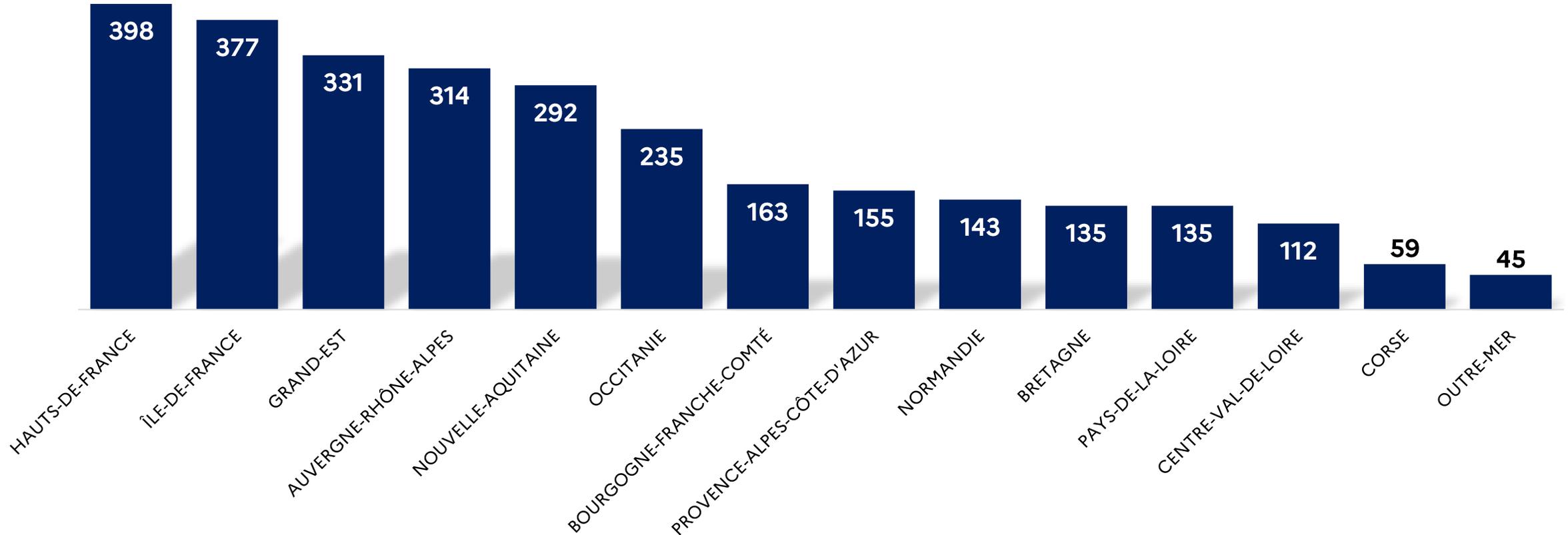
**Note de lecture** : cette donnée est susceptible de varier fortement d'une année sur l'autre, puisqu'elle dépend des opportunités d'acquisition des musées de France ou de l'issue de chantiers de collections. Pour autant, sur ce top 12, 5 musées de France étaient déjà présents l'année dernière. Certains musées conservent des budgets conséquents (musée Fabre, musée des beaux-arts d'Orléans) et une forte capacité à attirer les dons (La Piscine de Roubaix, MAMVP). D'autres ont des natures de collection tournée vers les grands nombres (musées de la résistance, musées d'arts décoratifs). Enfin, la poursuite de chantiers de collection explique le nombre élevé d'inscription à l'inventaire dans certains musées (muséum d'histoire naturelle de Nice).

# NOMBRE DE DOSSIERS D'ACQUISITION ENTRE 2016 ET 2024



**Note de lecture :** en tendance, on constate une hausse continue et très sensible du nombre de dossiers présentés en commissions, suivi d'un fléchissement net en 2024 (- 402 dossiers). Les musées acquéreurs sont moins nombreux (396 musées en 2024, contre 422 en 2022), entraînant mécaniquement une diminution du volume de dossiers. Elle peut aussi s'expliquer par l'attrition des moyens budgétaires dédiés aux acquisitions dans les collectivités.

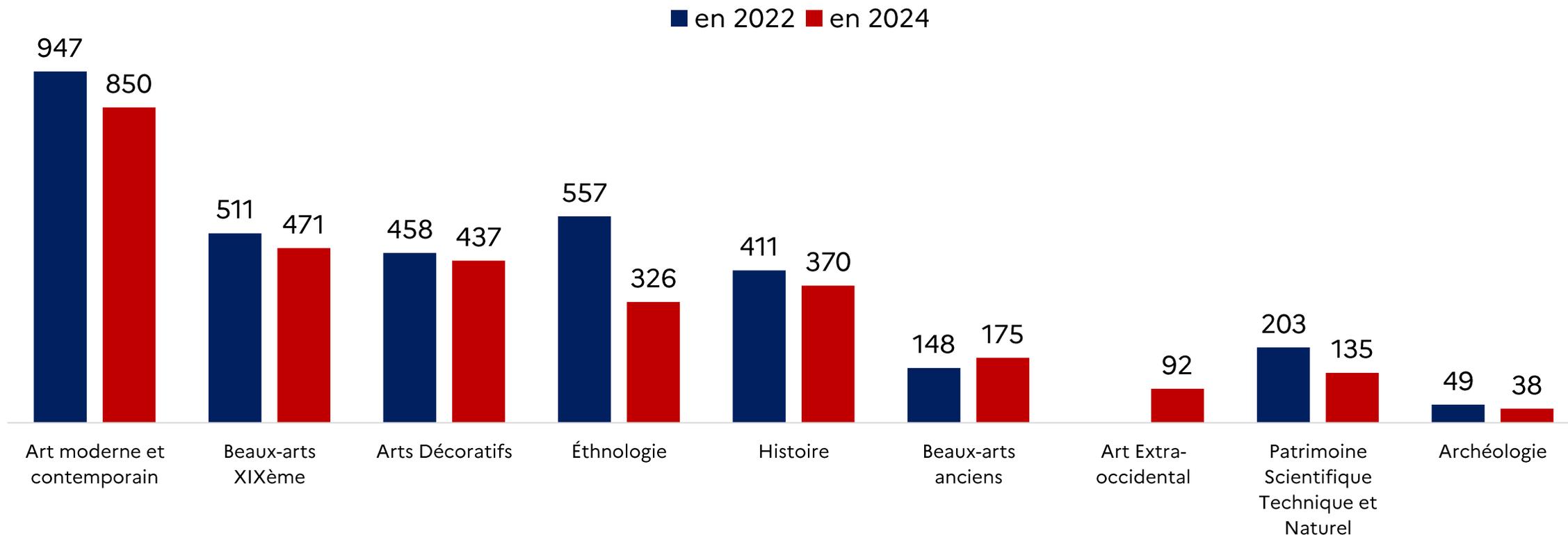
# NOMBRE DE DOSSIERS D'ACQUISITION PAR RÉGION EN 2024



**Note de lecture :** la baisse du nombre de dossiers présentés se vérifie dans toutes les régions. Pour autant, les écarts régionaux restent importants. Sans surprise, les régions Hauts-de-France, Île-de-France et Grand-Est instruisent un nombre très élevé de dossiers, car elles comptent beaucoup de musées de France et un taux élevé de musées actifs en CSRA. La situation est plus contrastée pour les régions disposant de nombreux musées, mais d'une part plus faible de musées acquéreurs : Auvergne-Rhône-Alpes instruit beaucoup de dossiers, grâce à une moyenne élevée de dossiers par musée ; l'Occitanie se trouve en position intermédiaire, avec un taux médian de dossiers présentés par musée ; Provence-Alpes-Côte-d'Azur, qui cumule une part importante de musées absents en CSRA et un faible nombre de dossiers présentés par musée, est comptabilisée dans les régions instruisant peu de dossiers.

# RÉPARTITION SCIENTIFIQUE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA

## ÉVOLUTION 2022-2024

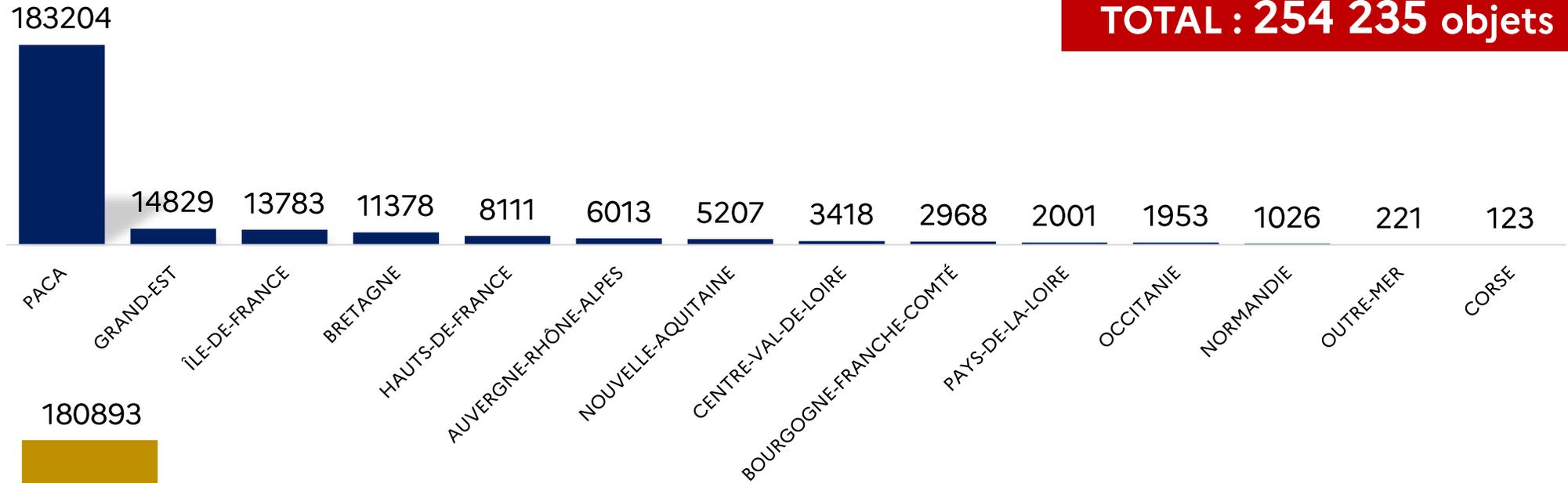


**Note de lecture :** la répartition scientifique des dossiers est stable d'une année sur l'autre avec une majorité d'acquisitions en Art moderne et contemporain. On compte aussi de nombreux dossiers pour les Beaux-arts XIXème, l'éthnologie, les Arts décoratifs et la catégorie Histoire. Le nombre d'avis décline pour le patrimoine scientifique et technique et les Beaux-arts anciens, avec une part encore plus faible d'acquisitions en archéologie et en Moyen-Age/Renaissance. La catégorie *Art Extra-occidental*, traditionnellement comptée en l'éthnologie, a été créée cette année pour visualiser plus facilement les secteurs de collection à risque en matière de provenance.

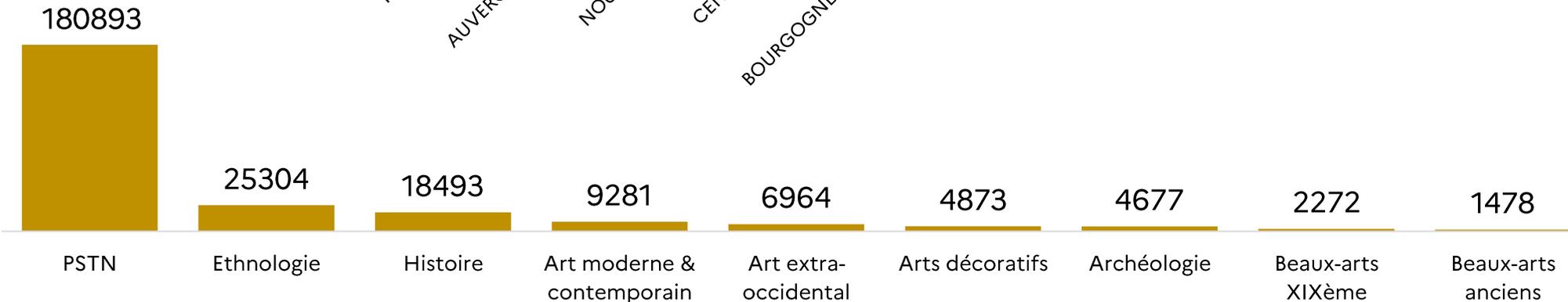
# OBJETS PRÉSENTÉS EN COMMISION EN 2024

**TOTAL : 254 235 objets**

Nombre  
d'objets par  
région



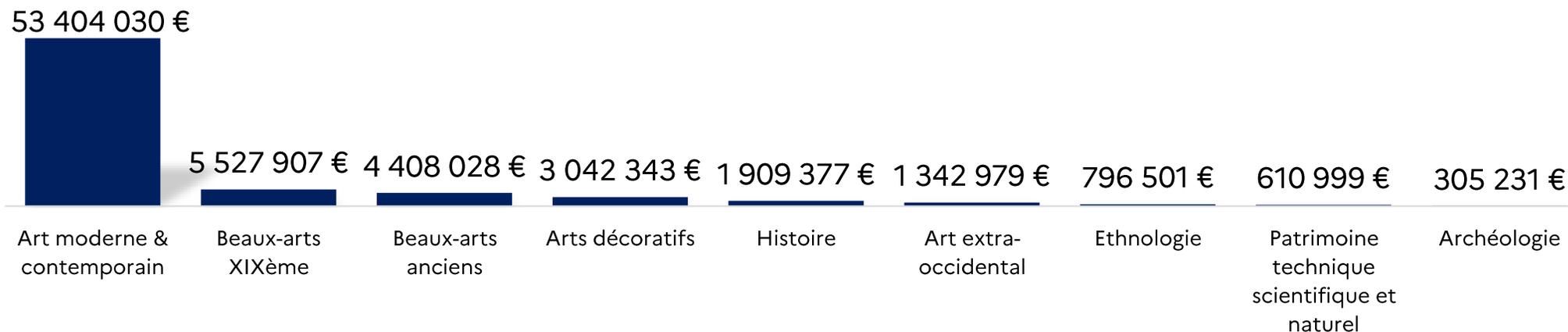
Nombre  
d'objets par  
domaine  
scientifique



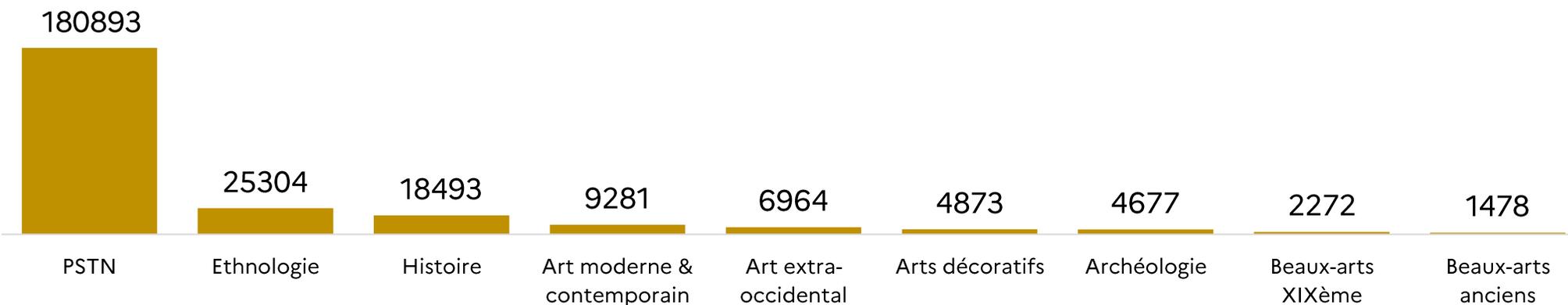
**Note de lecture** : cette donnée varie considérablement d'une année sur l'autre, selon les grands ensembles qui entrent en collection (ethnologie, archéologie, entomologie, photographie, fonds d'atelier...). La région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche le plus grand nombre d'objets acquis en 2024 avec la régularisation d'un très grand nombre d'items pour le muséum d'histoire naturelle de Nice. Le parallèle entre le nombre d'objets acquis et les disciplines concernées témoignent de l'importance des volumes d'entrée en collection pour le patrimoine scientifique et technique, qui compte un faible nombre de dossiers pour un très grand nombre d'objets. L'ethnologie et l'histoire affichent également un nombre important de biens.

# VALEURS D'ACQUISITION PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE EN 2024

Valeurs d'acquisition par domaine scientifique



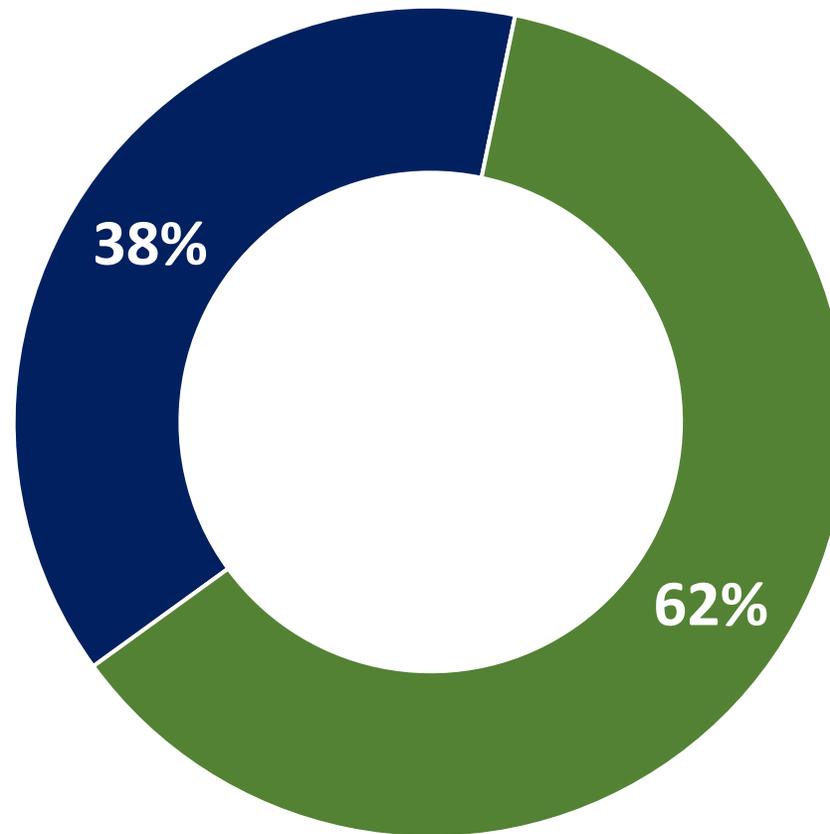
Nombre d'objets par domaine scientifique



**Note de lecture** : l'évaluation financière des objets qui rentrent en collection est inversement proportionnelle à leur évaluation numérique : les valeurs financières sont fortes pour l'art moderne et contemporain, pour un nombre relativement faible d'œuvres. A l'inverse, les valeurs financières sont très faibles pour les biens relevant du patrimoine scientifique technique et naturel (PSTN), au regard de leur nombre.

# PART DES DOSSIERS PAR MODE D'ACQUISITION EN 2024

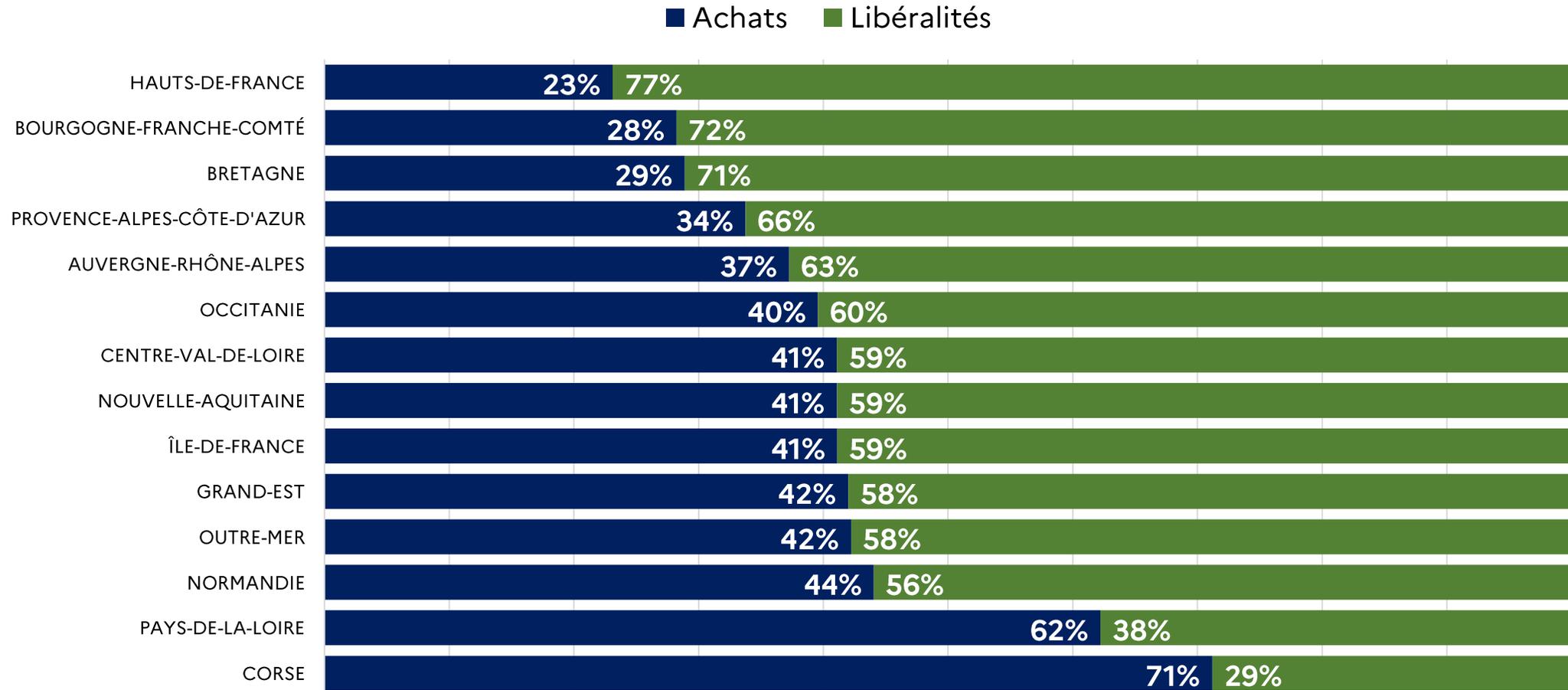
Achats  
1110 dossiers



Libéralités  
1808 dossiers

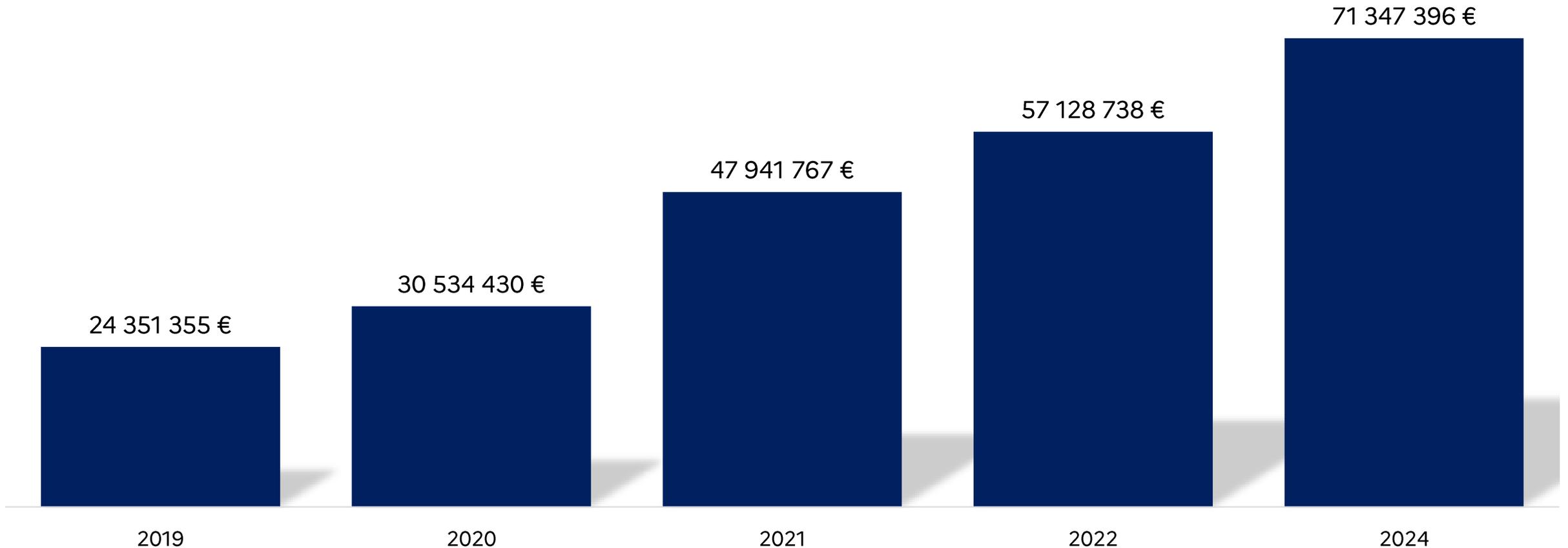
**Note de lecture** : la part relative des achats et des libéralités est très stable d'une année sur l'autre, témoignant de l'importance des libéralités pour l'enrichissement des collections publiques territoriales. Les libéralités incluent toute acquisition à titre gratuit (dons, donations, legs, transferts de propriété, saisies judiciaires ou douanières...). En 2024, on note un léger fléchissement des achats (-3%) par rapport à 2022.

# PART DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2024



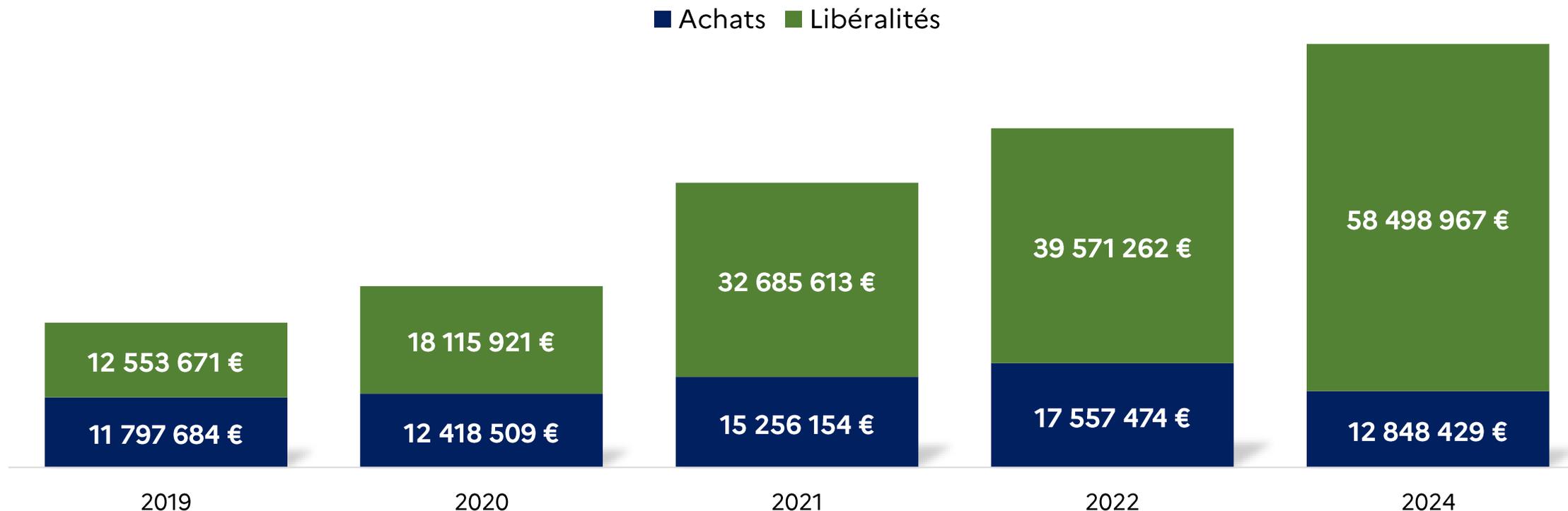
**Note de lecture :** la part relative des achats et des libéralités en région varie beaucoup d'une année sur l'autre, selon les opportunités d'entrées en collection. Les régions qui affichent une part importante de libéralités, comme Hauts-de-France ou Bourgogne-Franche-Comté disposent souvent d'un grand nombre de musées à dominante ethnographique et historique, qui intègrent davantage d'œuvres à titre gratuit. Elles s'appuient aussi sur la capacité de quelques grands musées à attirer beaucoup de dons. Les régions qui affichent une plus grande proportion d'achats (Pays de la Loire), ne reçoivent pas forcément moins de dons en valeur absolue, mais comptent des musées qui achètent beaucoup.

# ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL DES ACQUISITIONS ENTRE 2019 ET 2024



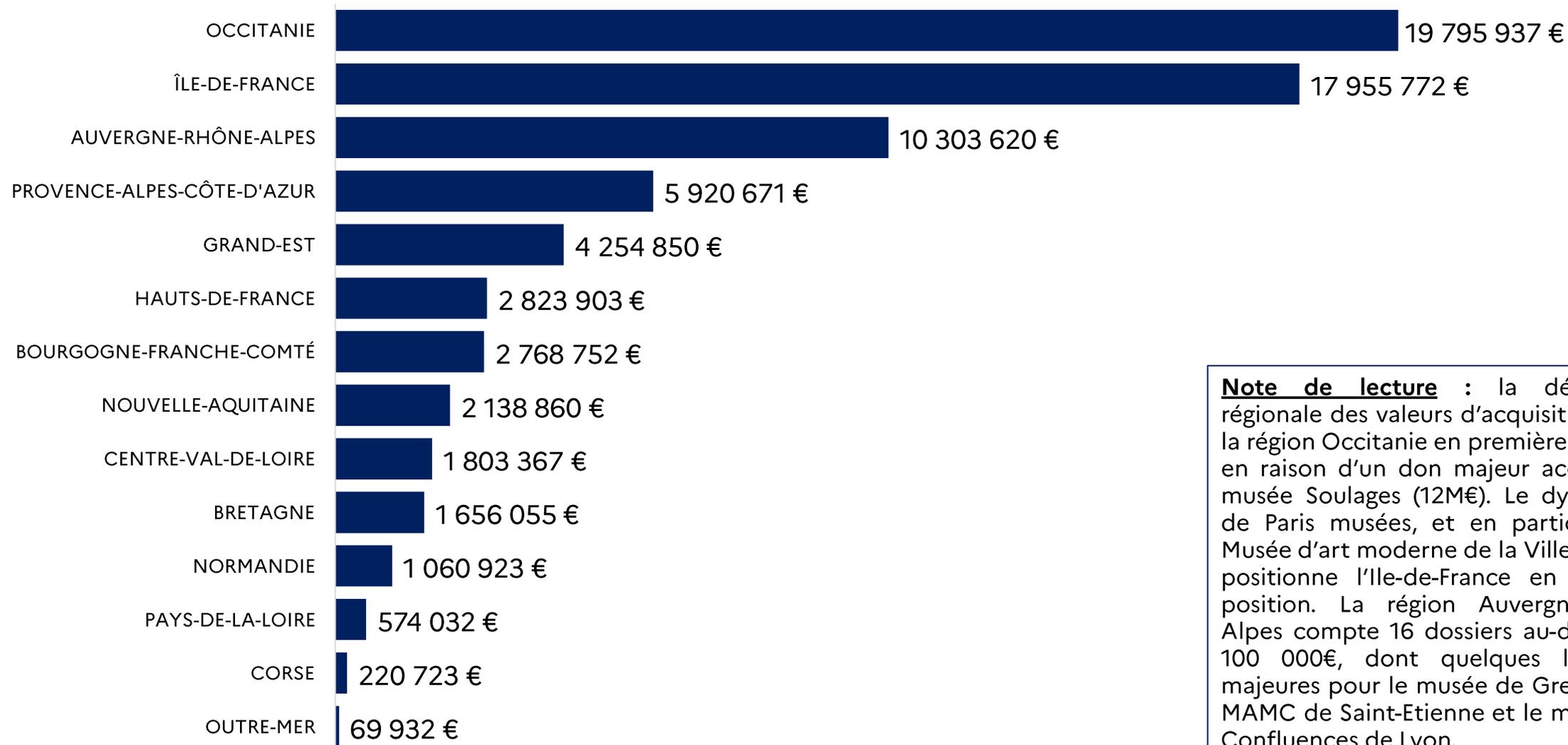
**Note de lecture** : l'évolution marquée du montant global des acquisitions entre 2019 et 2022 est à interpréter avec précaution. Elle tient en partie à l'augmentation du nombre de musées acquéreurs et de projets d'acquisition par musées. Elle s'explique surtout par une meilleure vigilance sur la valeur des libéralités, donnée de mieux en mieux transmise par les musées.

# ÉVOLUTION DU MONTANT DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS ENTRE 2019 ET 2024



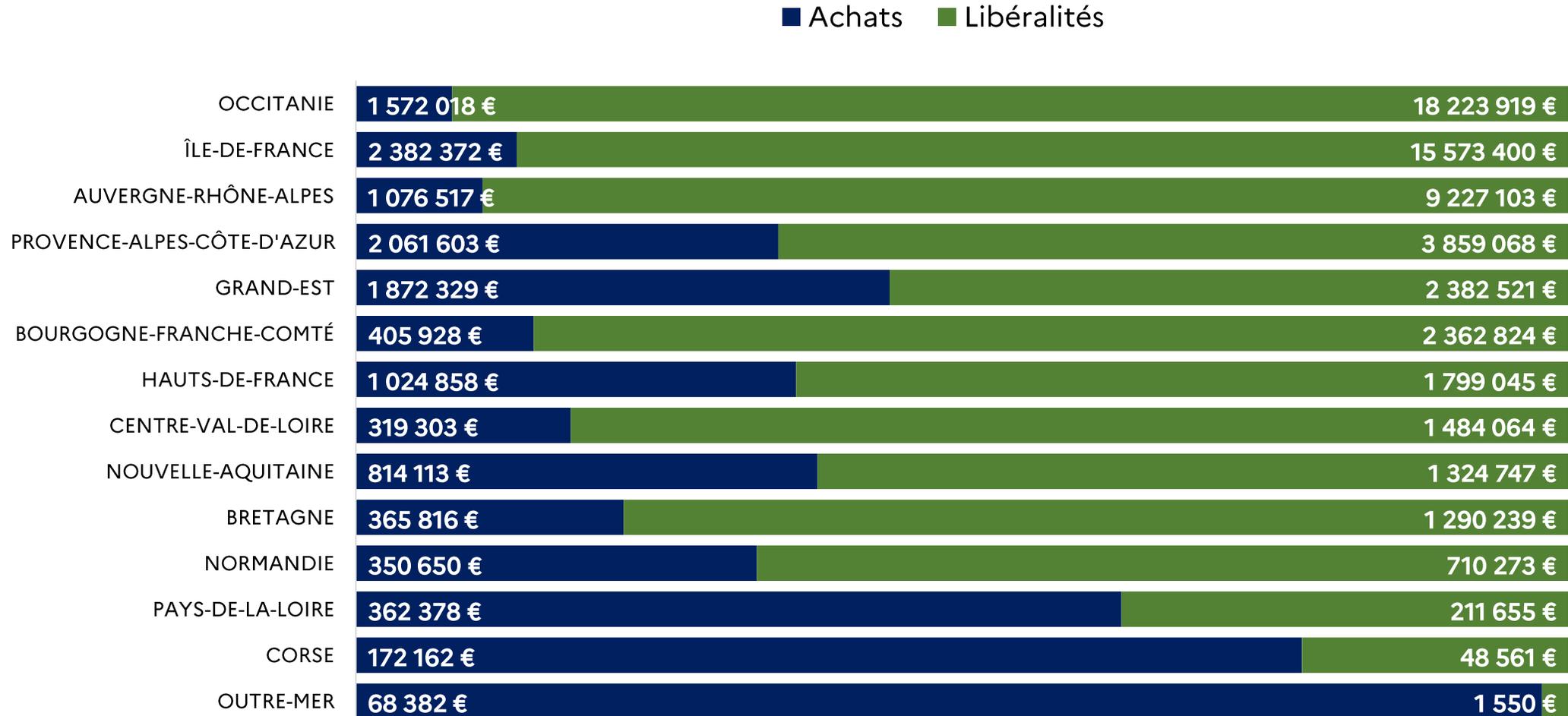
**Note de lecture** : le montant des libéralités consenties aux musées de France a plus que quadruplé entre 2019 et 2024. Cette évolution témoigne moins d'une multiplication par quatre de la valeur des libéralités que d'une meilleure visibilité des services de l'Etat sur ces estimations : les musées renseignent mieux cette donnée dans les formulaires d'acquisitions. Les libéralités doivent être valorisées car elles constituent un enrichissement du patrimoine national, même si l'acquisition est réalisée à titre gratuit et ne pèsent donc pas sur le budget des collectivités. Pour la première fois, les achats trahissent un fléchissement qui pourrait témoigner de la contraction des moyens budgétaires consacrés aux acquisitions des musées territoriaux.

# MONTANT DES ACQUISITIONS PAR RÉGION EN 2024



**Note de lecture** : la déclinaison régionale des valeurs d'acquisition place la région Occitanie en première position, en raison d'un don majeur accordé au musée Soulages (12M€). Le dynamisme de Paris musées, et en particulier du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, positionne l'Île-de-France en seconde position. La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 16 dossiers au-dessus de 100 000€, dont quelques libéralités majeures pour le musée de Grenoble, le MAMC de Saint-Etienne et le musée des Confluences de Lyon.

# MONTANT DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2024



**Note de lecture :** ce graphique témoigne de l'importance des libéralités pour les musées territoriaux. Les dons constituent une source majeure d'enrichissement des musées de France dans de nombreuses régions. Ces chiffres auront vocation à être précisés à la hausse dans les années suivantes, un nombre significatif de musées présentant encore en CSRA des acquisitions à titre gratuit sans estimation.

# PART DES VALEURS NON COMMUNIQUÉES EN CSRA EN 2024

Nombre de valeurs manquantes : **183**

dont Achats  
**0**

dont Libéralités  
**183**

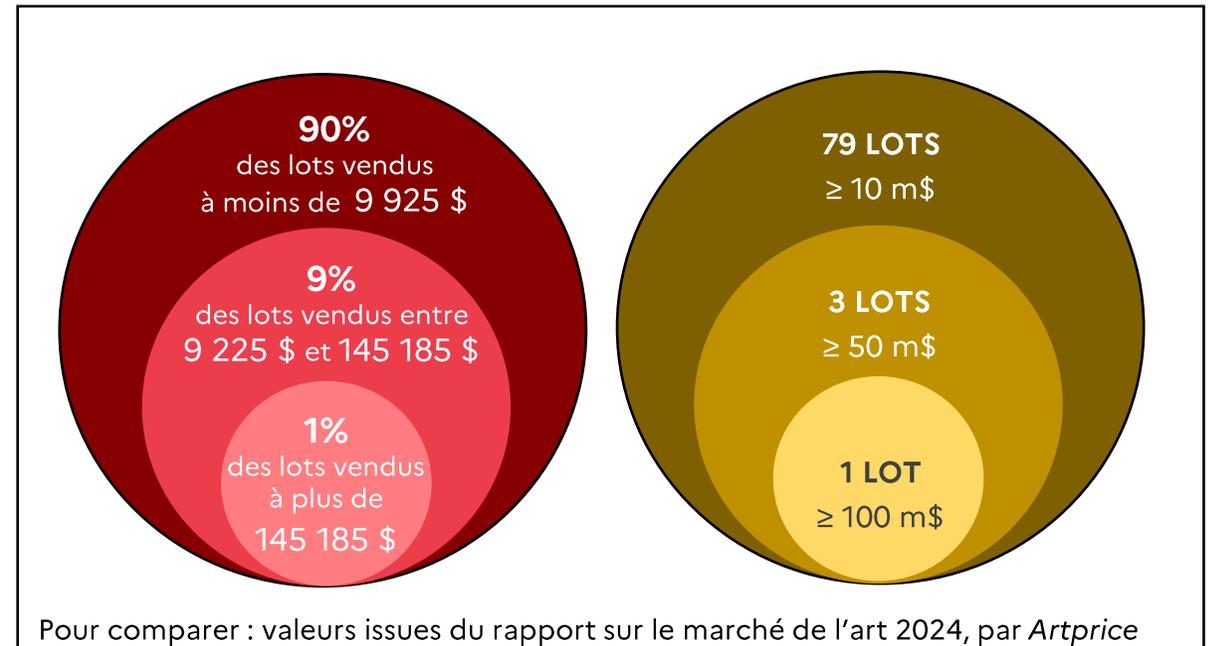
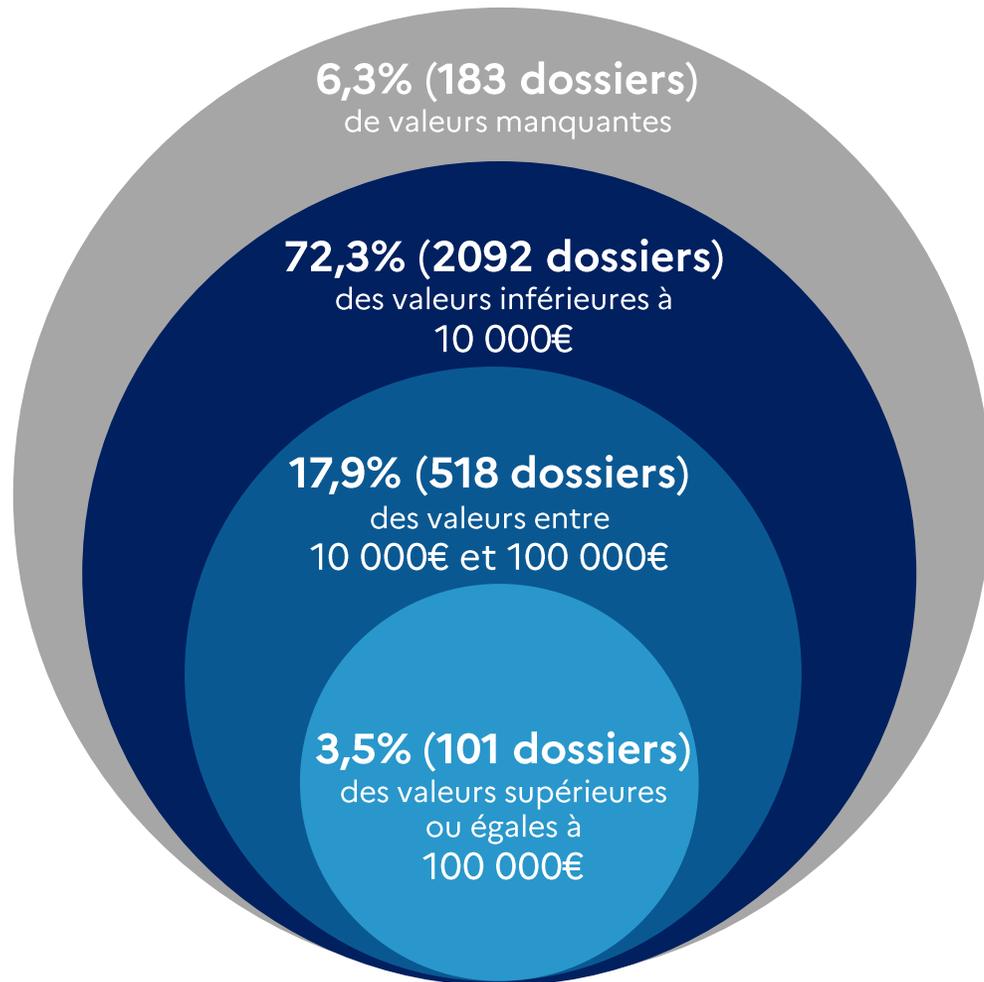
## Principales valeurs manquantes par domaine

- Patrimoine scientifique et technique : **45** dossiers
- Arts décoratifs : **39** dossiers
- Histoire : **26** dossiers
- Ethnographie : **21** dossiers
- Beaux-arts XIXe : **16** dossiers
- Art moderne et contemporain : **15** dossiers

	HAUTS-DE-FRANCE	PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	GRAND-EST	OCCITANIE	PAYS-DE-LA-LOIRE	NOUVELLE-AQUITAINE	ÎLE-DE-FRANCE	OUTRE-MER	NORMANDIE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	CORSE	BRETAGNE	CENTRE-VAL-DE-LOIRE
NOMBRE DE VALEURS MANQUANTES	28	27	23	20	15	14	13	12	11	9	6	3	1	1

**Note de lecture :** les dossiers pour lesquels aucune valeur n'est communiquée par les musées sont beaucoup moins nombreux qu'en 2022 (441 valeurs manquantes), avec une photographie exacte des valeurs d'achats en 2024 (0 valeurs manquantes) et un nombre réduit de valeurs manquantes pour les libéralités (183, contre 341 en 2022). Le travail de réduction de cette marge d'incertitude devra être poursuivi afin d'avoir une meilleure visibilité sur la valeur totale des acquisitions et sur l'enrichissement réel du patrimoine des collectivités. Les valeurs manquantes concernent tous les domaines scientifiques. L'absence de valorisation des objets ethnographiques ou historiques a généralement peu d'impact sur la valeur totale des acquisitions, mais elle est plus significative pour les œuvres en beaux-arts et en art moderne et contemporain.

# DISTRIBUTION DES VALEURS D'ACQUISITION EN 2024

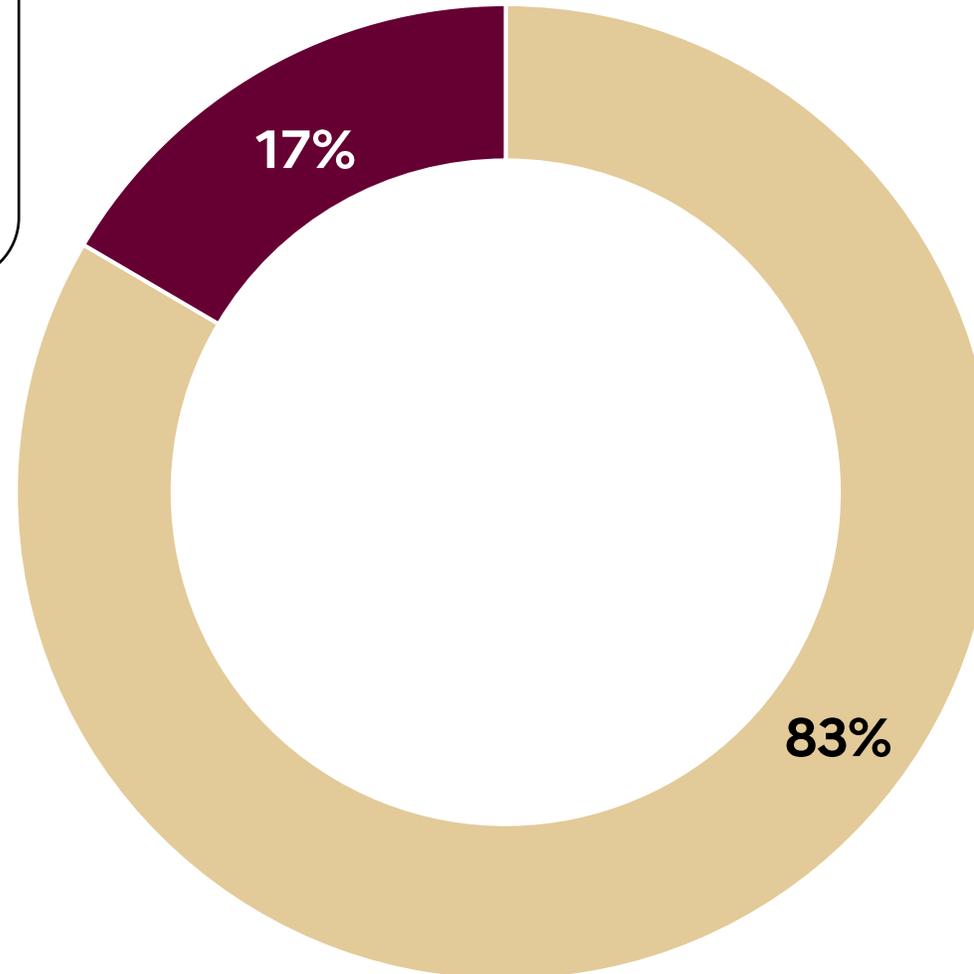


**Note de lecture :** les musées territoriaux se positionnent peu sur le marché dit « haut de gamme » des œuvres millionnaires, mais ils sont bien au-dessus de la moyenne des transactions qui s'opèrent sur le marché. Quand on compare les valeurs d'acquisition des musées de France avec la distribution du marché des enchères mondiales en 2024 (rapport Artprice), on constate que la plupart des transactions du marché s'opèrent sur des montants inférieurs à 10 000€ et que le nombre d'œuvres millionnaires reste très marginal à l'échelle de l'ensemble du marché mondial.

# PART DES DONNS AVEC ET SANS REÇU FISCAL EN 2024

Libéralités **avec**  
reçu fiscal

299 dossiers

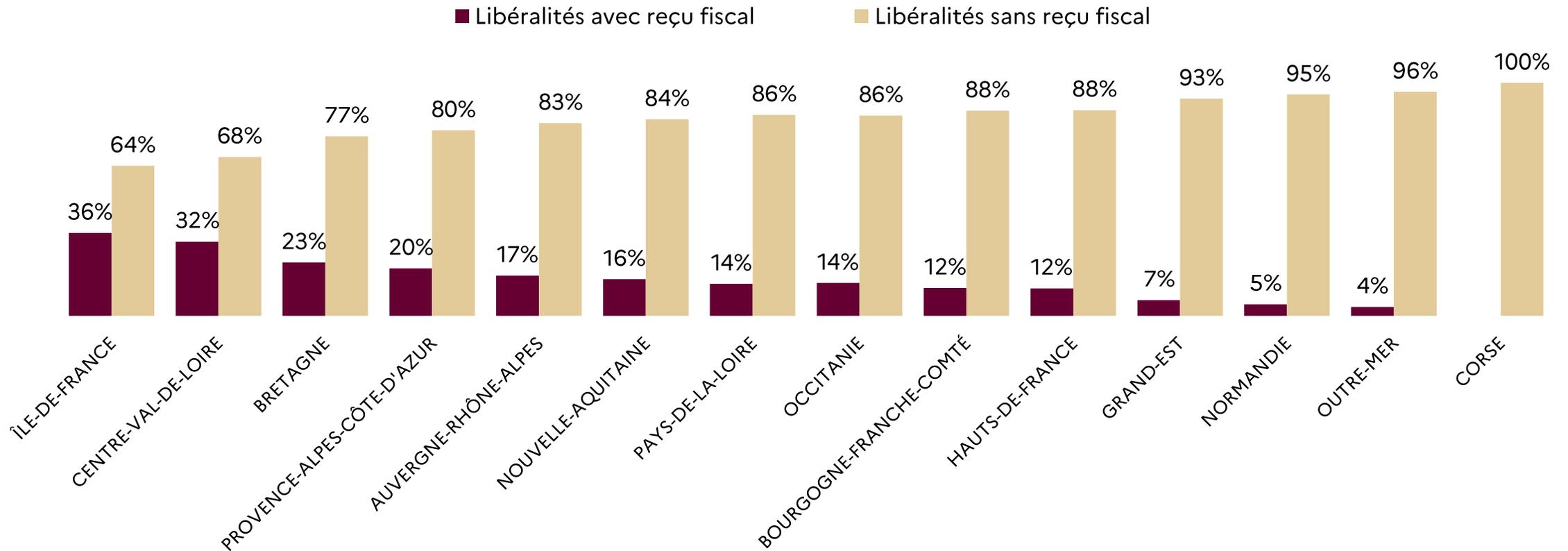


Libéralités **sans**  
reçu fiscal

1488 dossiers

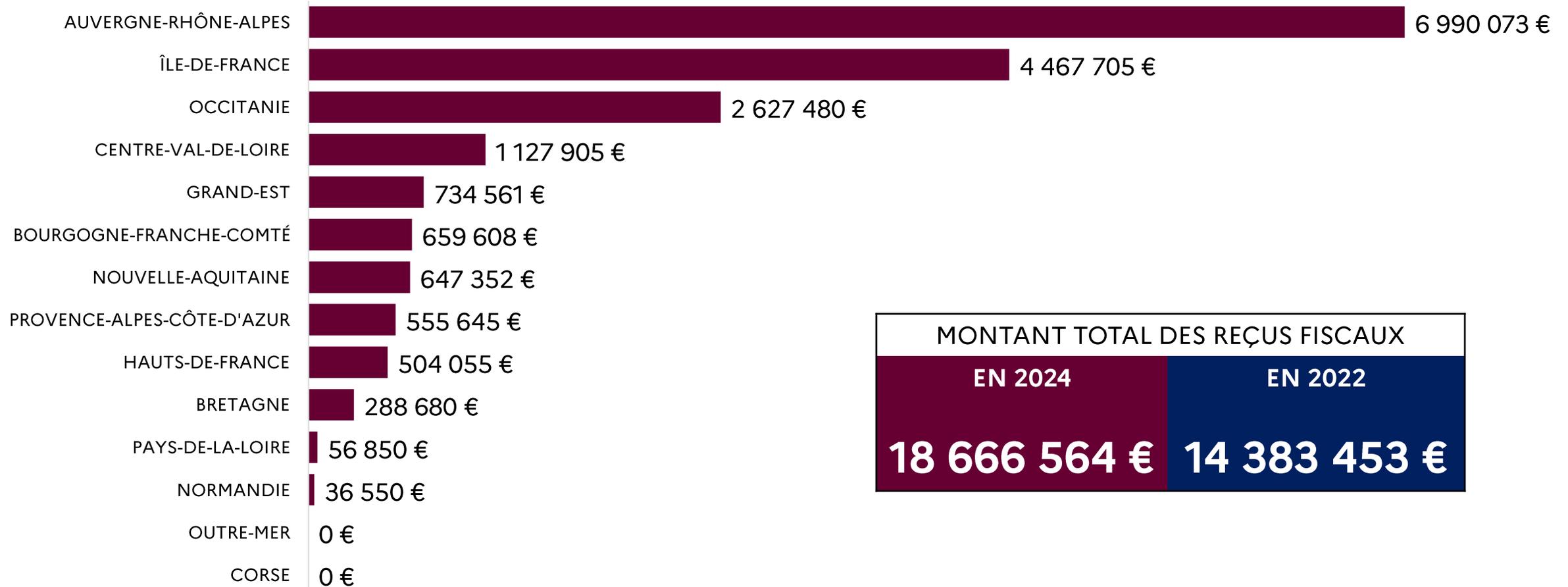
**Note de lecture** : cette donnée est purement informative. Certains dossiers sont proposés en CSRA sans précision d'un recours au reçu fiscal, cette demande pouvant intervenir en cours d'instruction, voire après la tenue de la commission. Pour autant, nous disposons aujourd'hui d'une photographie de plus en plus exacte de l'usage de ce dispositif, avec un nombre de dossiers proches en 2022 (271 dossiers contre 174 en 2021).

# RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE DONS ET DE REÇUS FISCAUX PAR RÉGION EN 2024



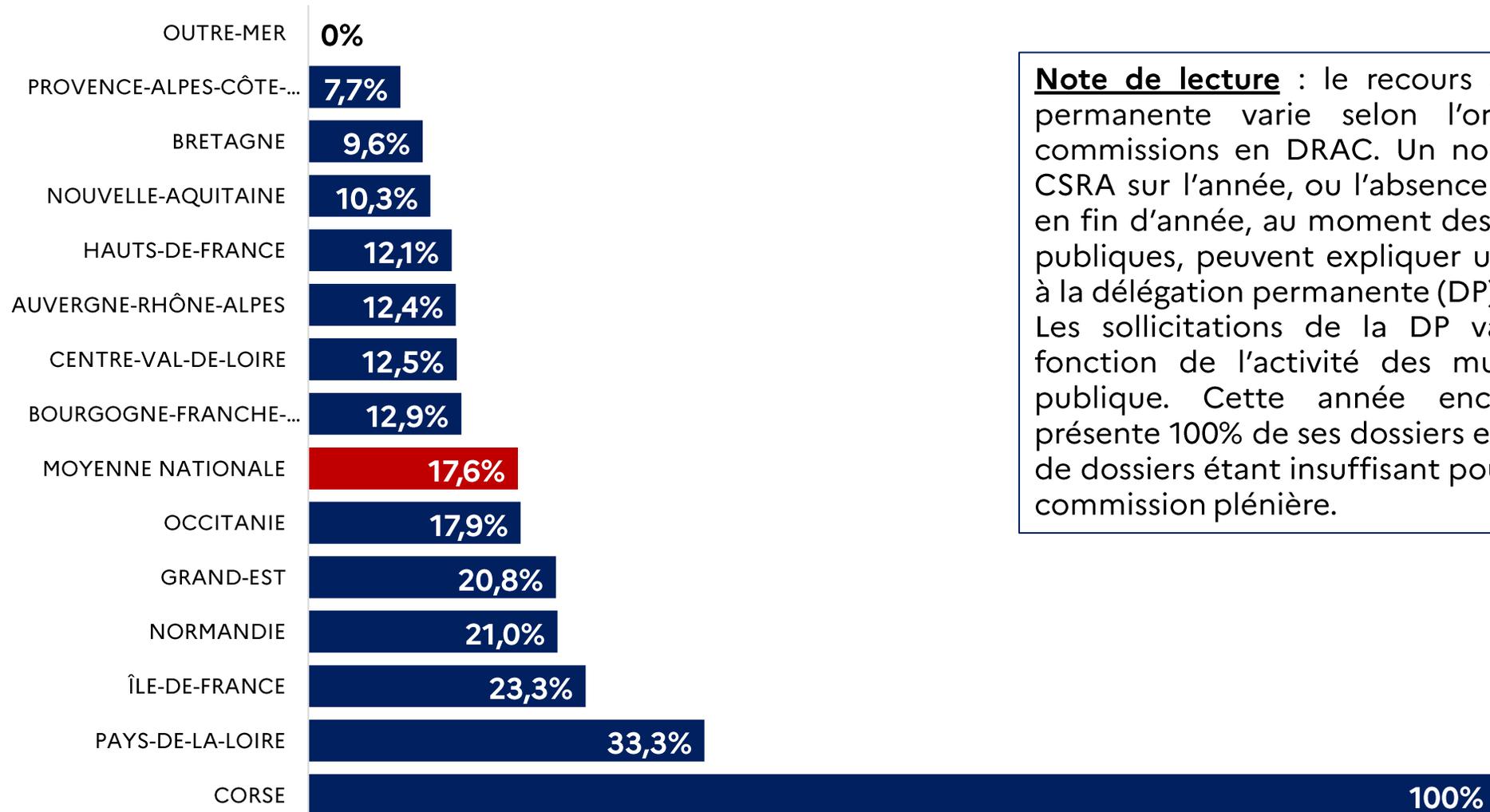
**Note de lecture :** si 17% des dossiers de don font l'objet d'une demande de reçu fiscal au niveau national, ce taux varie sensiblement d'une région à l'autre. Le nombre de reçus fiscaux est élevé en Ile-de-France en raison de l'absence de FRAM pour les musées de la Ville de Paris. En Centre-Val-de-Loire, la proportion importante de dossiers avec reçu fiscal est en grande partie due à l'usage régulier et maîtrisé qu'en font quelques musées moteurs. Enfin, certaines régions semblent méconnaître ce dispositif, comme la Normandie ou la Bourgogne-Franche-Comté. Les CSRA jouent ici un rôle essentiel, car ce sont les instances de contrôle des valeurs de référence servant à établir ces reçus. Ces valeurs doivent être justes et justifiées à l'aide d'exemple de comparaison.

# MONTANTS DES REÇUS FISCAUX PAR RÉGIONS EN 2024



**Note de lecture :** le montant global des défiscalisations se monte à 18,6M€, en hausse par rapport à 2022 qui affichait un nombre moins important de dons contre reçu fiscal. En Auvergne-Rhône-Alpes, une seule collection à 5,4M€ explique la position dominante de la région. Il en est de même en Occitanie où deux dons millionnaires au Musée Fabre placent la région en troisième position. En Ile-de-France, le montant global est beaucoup mieux ventilé entre les musées qui maîtrisent bien le dispositif.

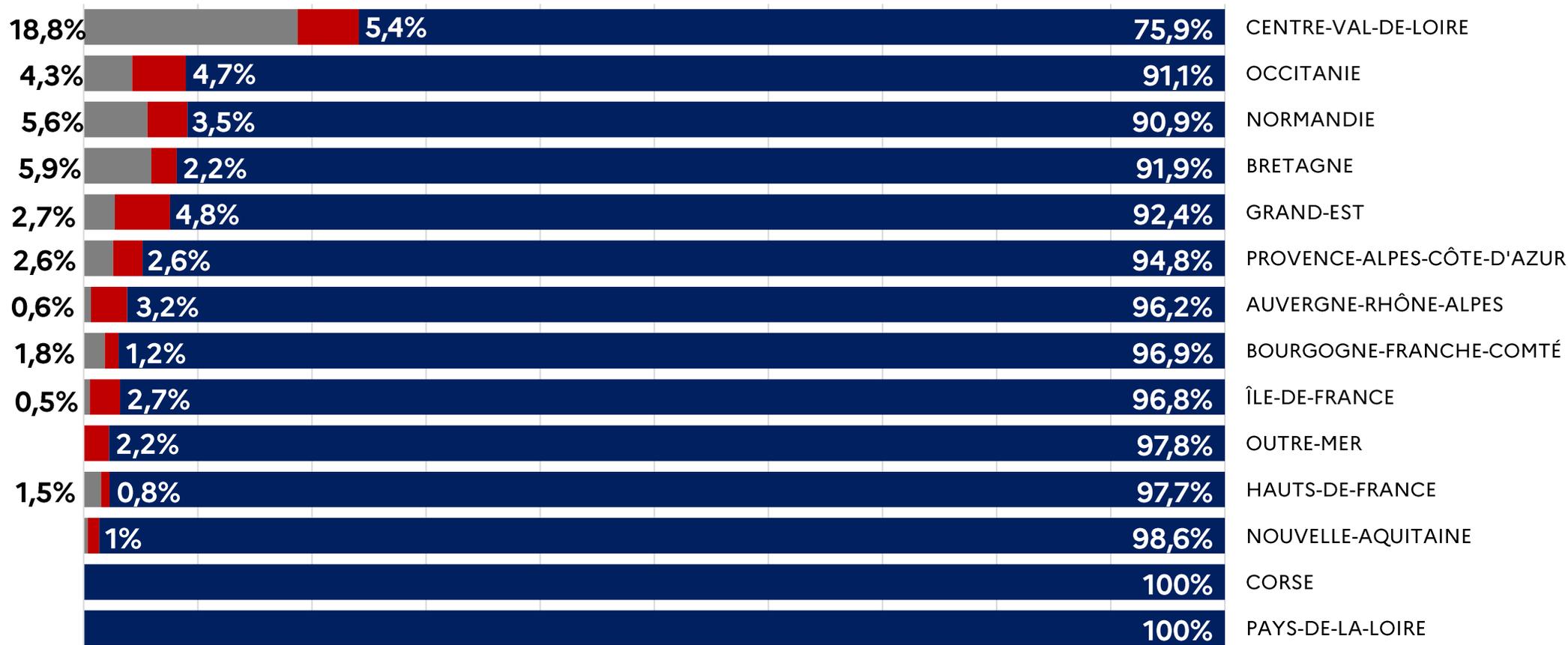
# PART DES DÉLÉGATIONS PERMANENTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES DOSSIERS EN 2024



**Note de lecture** : le recours à la délégation permanente varie selon l'organisation des commissions en DRAC. Un nombre réduit de CSRA sur l'année, ou l'absence de commission en fin d'année, au moment des grandes ventes publiques, peuvent expliquer un recours accru à la délégation permanente (DP). Les sollicitations de la DP varient aussi en fonction de l'activité des musées en vente publique. Cette année encore, la Corse présente 100% de ses dossiers en DP, le nombre de dossiers étant insuffisant pour organiser une commission plénière.

# RÉSULTATS DES CSRA 2024

■ Report   ■ Défavorable   ■ Favorable



**Note de lecture :** les projets d'acquisition reçoivent une majorité d'avis favorables en séance plénière, mais beaucoup d'avis favorables sont donnés sous réserve de compléments (prix, provenance, pièces juridiques, état de conservation...). En outre, de nombreux dossiers sont améliorés en amont des CSRA, grâce au dialogue nourri entre le SMF, la DRAC, les grands départements et les musées de France, de sorte qu'ils arrivent à maturité lors de leur présentation en séance. Il arrive que des dossiers trop fragiles soient retirés des ordres du jour pour être retravaillés. Enfin, les membres de la CSRA n'hésitent pas à émettre un avis défavorable ou à solliciter un report si la qualité patrimoniale des objets est jugée trop faible, les objets proposés trop éloignés de la collection du musée, ou si les recommandations de la commission sont trop faiblement prises en compte.